### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

\_\_\_\_

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

-----

**CANTON DE ROYAN** 

\_\_\_\_\_

**COMMUNE DE ROYAN** 

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### N° 18.143

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 22 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

#### DATE DE LA CONVOCATION

**DATE D'AFFICHAGE** 

Le 16 octobre 2018

Le 16 octobre 2018

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS: Mme Nelly SERRE représentée par M. Patrick MARENGO

Mme Marie-Claire SEURAT représentée par Mme COUDIGNAC M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Annie CHABANEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28 Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉSAFFECTATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE CL N°191 SITUÉE AVENUE DU

QUÉBEC À ROYAN

**RAPPORTEUR: Mme DAUZIDOU** 

**VOTE: UNANIMITÉ** 

Par un courrier en date du 29 janvier 2018, Monsieur Gabriel TURLAC et Madame Mihaela TURLAC, propriétaires des parcelles cadastrées CL n° 155, 164 et 166, situées 5 ter rue du Saint Laurent à Royan, ont émis le souhait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée CL n° 167 appartenant à la Ville, de forme triangulaire, afin de procéder à l'alignement de leur terrain.

Le cabinet de géomètre Stéphane DEVOUGE a établi un plan de délimitation et de division de la parcelle cadastrée CL n° 167. En est issu la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une contenance de 27 m², qui correspond à ce que souhaiteraient acheter Monsieur et Madame TURLAC. L'autre partie, non numérotée, restant dans le domaine public, correspond à l'emprise de l'avenue du Québec.

Considérant que la parcelle CL n°191 fait partie du domaine public, lequel est inaliénable et imprescriptible, il convient, préalablement à cette cession, de procéder à sa désaffectation et à son déclassement du domaine public.

L'opération de désaffectation consiste à constater que cette parcelle n'est pas affectée à l'usage direct du public et qu'elle ne sert pas à l'accomplissement d'une mission de service public.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal, de constater que cette parcelle n'est pas affectée à l'usage direct du public, ni à une mission de service public.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants.
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2141-1 et suivants,
- Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- de constater et d'approuver la désaffectation du domaine public communal de la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une superficie de 27 m², située avenue du Québec, Lieu-dit Les Rullas à Royan,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles pour y procéder.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 26 novembre 2018 Certifié Conforme Pour le Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le Par délégation du Maire, Le Directeur Général des Services HUBERT THOMAS



M. et Mme. TURLAC 5 ter, Rue des Esturgeons 17200 ROYAN Tel. 0679 03 48 39

> MONSIEUR LE MAIRE Mairie de ROYAN 80, Avenue de Pontaillac 17200 ROYAN

ROYAN Le 29/01/2018

Objet : demande d'achat d'une parcelle

Monsieur le Maire,

Un petit triangle de terrain, appartenant à la commune de Royan, se trouve enclavé dans une parcelle que nous avons acquise, à l'adresse 5 Ter, Rue Saint Laurent. En effet, nous sommes propriétaires du lot numéro six (6) du lotissement dénommé « LE DOMAINE DU BELVEDERE 2 », composé des parcelles : CL 155, CL 164, CL 166.

Nous nous permettons de solliciter l'achat de ce petit triangle (difficile à tondre par les employés de la commune) pour rendre la forme de notre parcelle plus harmonieuse, comme vous pouvez le constater sur les plans ci-joints (le triangle fait partie de la parcelle CL 167).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos sincères salutations.

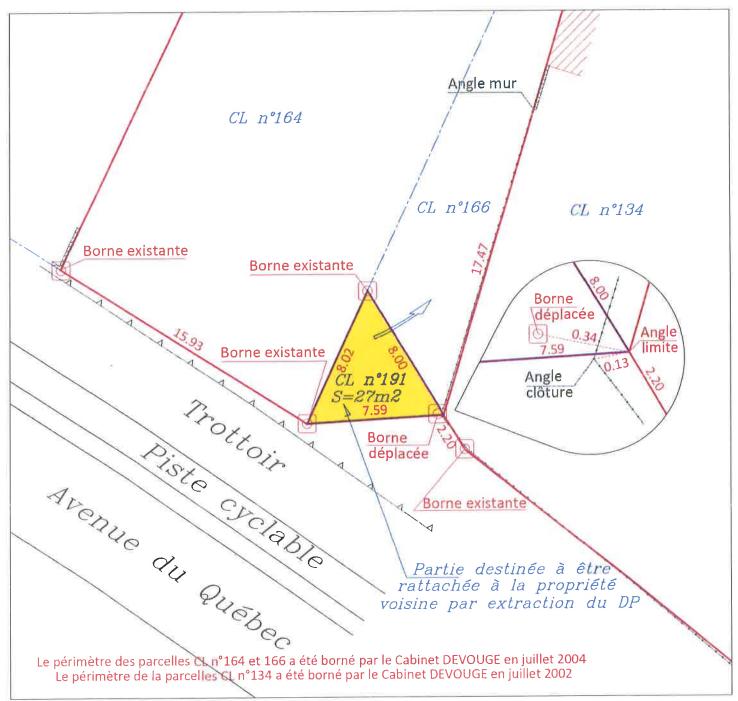
M. TURLAC Gabriel et Mme. TURLAC Mihaela

Titule

# COMMUNE DE ROYAN Avenue du Québec

# Propriété de la Commune de ROYAN

## PLAN DE DIVISION



Dressé le 5 septembre 2018

Mise à jour cadastrale le 4 octobre 2018

Echelle 1/200

Réf : 18319/R - SD/CL



Cabinet DEVOUGE Ingénieur-Géomètre 61 Av Daniel HEDDE B.P. n°90024 17202 ROYAN Cedex Fax:05.46.38.45.68 Tel:05.46.38.38.00 e-mail: contact@cabinetdevouge.com

